



L'Andrène cendrée (*Andrena cineraria*)

FAMILLE : Andrénidés

HABITATS PRINCIPAUX : Parcs, jardins, lisières de forêts de feuillus, prairies et champs de colza, landes, carrières et autres friches industrielles

TAILLE : Mâle 10-12mm, femelle 12-14 mm

PÉRIODE D'ACTIVITÉ : Avril à juin

FRÉQUENCE ET RÉPARTITION : Commune en Europe occidentale et centrale

STATUT DE CONSERVATION : Préoccupation mineure en Europe

NIDS : Galeries souterraines, dans les pentes pas ou peu végétalisées orientées vers le sud, les sentiers et chemin exposés au soleil. Agrégations de nids très denses et étendues

DESCRIPTION :

Cette abeille d'apparence poilue est majoritairement noire avec une large bande de poils blancs à gris clair sur l'avant et l'arrière du thorax, ainsi que sur l'avant de la tête (ou plus simplement : « sur le front »). L'abdomen est très sombre et brillant avec une légère teinte bleutée.

Le mâle a des poils blancs sur tous les fémurs (à l'inverse des femelles qui ont les pattes uniformément noires) et paraissent moins contrastés : la bande noire du thorax est pratiquement inexistante.

PLANTES VISITÉES :

L'Andrène cendrée fréquente une grande diversité d'arbres, buissons et autres plantes qui fleurissent au printemps. Elle est un pollinisateur précieux pour les cultures de colza.

Le saviez-vous ?

Les nids peuvent être parasités par *Nomada lathburiana* et *Nomada goodeniana*, deux espèces d'abeilles-coucou.



BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE :

Chez cette espèce d'abeille solitaire, la femelle creuse une galerie principale d'environ 10cm de profondeur, où elle aménage une dizaine de cellules accueillant chacune une larve. L'entrée du nid reste ouverte pendant la journée lorsque la femelle est active, et fermée le soir ou en cas de pluie. Les nids sont discrets et creusés dans les sols meubles, faiblement végétalisés. On observe parfois des grands rassemblements de nids individuels, appelés « bourgades ».

Les mâles, qui sortent plus tôt que les femelles, vont patrouiller autour des sites de nidification à 10 ou 20cm du sol.